



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 21 mai 2019**

2019-03-24

*Date d'affichage : 24 mai 2019*

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 17

Votants : 26

L'An Deux Mille dix-neuf, le 21 mai 2019

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**  
légalement convoqué le 15 mai 2019

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la  
Communauté de Communes des Portes de Sologne

**PRESENTS :**

**Ardon** : Mme Elysabeth CATOIRE

**Jouv-le-Potier** : M. Gilles BILLIOT, M. Pascal HERRERO

**La Ferté Saint-Aubin** : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS,  
M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique  
THÉNAULT, M. Dominique DESSAGNES, M Jean-Frédéric OUVRY

**Ligny-le-Ribault** : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

**Marcilly-en-Villette** : M. Hervé NIEUVIARTS

**Ménestreau-en-Villette** : M. Eric LEMBO

**Sennely** : M. Pierre HENRY

**POUVOIRS** : M. Bertrand DAUDIN à M. Dominique THENAULT, Mme Véronique DALLEAU à M. Stéphane  
CHOUIN, Mme Marie-Annick VATZ à M. Eric LEMBO, Mme Nicole BOILEAU à Mme Constance de PÉLICHY,  
Mme Jocelyne BACHMANN à Mme Elysabeth CATOIRE, Mme Stéphanie CHARRON à M. Hervé  
NIEUVIARTS, M. Jean-Jacques BOUQUIN à M. Pierre HENRY, M. Bernard GILBERT à M. Jean-Paul ROCHE,  
Mme Manuela CHARTIER à M. Jean-Frédéric OUVRY

**ABSENT** : M. Jean-Paul ROCHE

**Secrétaire de séance** : Mme Constance de PÉLICHY

**Objet : Adoption du compte administratif 2018 du budget annexe ZAE Chavannerie II**

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes du budget. Prenant également en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes, il doit être voté le 30 juin au plus tard.

Vu l'avis de la commission des finances en date du 14 mai 2019 ;

Considérant que les résultats, globaux et par section, du projet de compte administratif présenté par Monsieur le Président pour l'exercice 2018 sont conformes à ceux figurant au compte de gestion établi par le Comptable public ; que cette conformité s'étend au niveau de chaque chapitre aussi bien en recettes qu'en dépenses.

Considérant que les chiffres du compte administratif sont identiques à ceux présentés lors du vote du budget primitif.

Signé par : Jean-Paul ROCHE

Date : 03/06/2019

Qualité : CC PORTES DE  
SOLOGNE-PDT

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*

APPROUVE, hors de la présence de Monsieur le Président, le compte administratif du budget annexe ZAE Chavannerie II pour l'exercice 2018, qui donne les résultats suivants :

	Inscriptions	Réalisation	Résultat de l'exercice
Dépenses d'investissement	439 344,00	302 028,53	92 013,07
Recettes d'investissement	439 344,00	394 041,60	
Dépenses de fonctionnement	442 043,00	396 792,53	1,42
Recettes de fonctionnement	442 043,00	396 793,95	

Aucun reste à réaliser n'est à constater en 2018.

Le Président,  
Jean-Paul ROCHE